

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 8

Rubrik: Mouvement ouvrier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Industrie du bois.

	1930	1931	1932	1933	1934
Contremaîtres, maîtres-ouvriers, chefs d'équipe	1.63	1.75	1.58	1.54	1.50
Ouvriers qualifiés et semi-qualifiés	1.41	1.40	1.36	1.34	1.31
Ouvriers non qualifiés	1.04	1.04	1.01	0.98	0.97
Femmes de 18 ans et plus	0.73	0.68	0.71	0.64	0.59
Jeunes gens de moins de 18 ans	0.63	0.58	0.57	0.51	0.48

Nous renonçons à commenter plus en détail les salaires moyens de chaque branche d'industrie et renvoyons nos lecteurs à nos réflexions du début de cet article.

Les salaires dans les grandes villes.

Voici le tableau obtenu en comparant les salaires moyens de toute la Suisse avec ceux des quatre villes les plus importantes :

	Salaires horaires en francs					Modifi- cation 1933/34
	Moyenne nationale		Modifi- cation 1933/34	4 grandes villes		
	1933	1934		1933	1934	
Contremaîtres, maîtres-ouvriers, chefs d'équipe	1.63	1.60	— 0.03	1.91	1.90	— 0.01
Ouvriers qualif. et semi-qualifiés	1.43	1.39	— 0.04	1.67	1.64	— 0.03
Ouvriers non qualifiés	1.09	1.07	— 0.02	1.33	1.30	— 0.03
Femmes	0.72	0.71	— 0.01	0.82	0.79	— 0.03
Jeunes gens au-dessous de 18 ans	0.56	0.53	— 0.03	0.71	0.67	— 0.04

Le salaire horaire a également reculé dans les grandes villes, pour toutes les catégories. La réduction des salaires est en partie plus élevée que pour la moyenne nationale, pour les contremaîtres et les ouvriers qualifiés, elle est moins forte.

Mouvement ouvrier.

En Suisse.

RELIEURS. La Fédération suisse des relieurs a tenu son congrès bis-annuel les 29 et 30 juin derniers à la Maison du Peuple de La Chaux-de-Fonds. Les 22 sections étaient représentées par 30 délégués, ayant le droit de vote. Outre les membres du comité central et de la Commission de vérification des comptes, un certain nombre d'invités assistaient au congrès. Selon le rapport de gestion présenté par H. Hochstrasser, secrétaire de la fédération, l'effectif des membres a subi un léger recul à fin 1934, soit 1591 membres contre 1602 à fin 1933. La fédération comptait en 1932 1687 membres. La cause principale est due au fait que de nombreux collègues ont dû quitter la profession. Les dépenses pour secours de chômage ont été en 1934 de 110,434 et en 1933 de 111,646 francs. La caisse d'invalidité 26,804 francs (23,500 francs en 1933). Secours de repréailles 1382 francs (1300 francs en 1933). Secours de maladie et accidents 45,043 francs (49,443 francs en 1933).

La fédération a fait un large usage du droit de regard que lui confère la loi fédérale sur la formation professionnelle.

En 1929—1930 il y avait sur 100 ouvriers 71 apprentis, en 1931—1932 sur 100 ouvriers 91 apprentis, et en 1933—1934 sur 100 ouvriers 93 apprentis.

Des cours professionnels pour apprentis ont été organisés et le congrès a encouragé cette activité en allouant unanimement un crédit à cet effet.

D'importantes décisions ont été prises également dans le domaine du chômage et de la caisse d'invalidité; cette dernière question fera l'objet d'une étude complémentaire du comité central.

Berne a été maintenu en qualité de section-vorort, c'est dans cette localité qu'aura lieu le prochain congrès.

25 ans au service des travailleurs.

Il y a eu le 1^{er} août 1935 exactement 25 ans que Franz Reichmann est secrétaire dans le mouvement ouvrier. Nous aurions fort à faire à relater son activité pendant ces 25 ans et ce serait en outre faire l'historique de l'ancienne fédération des ouvriers du bois et celle de la fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment. Nous savons que Franz Reichmann s'y opposerait, car il est encore en pleine activité. Nous estimons néanmoins de notre devoir de lui exprimer nos remerciements les plus chaleureux pour son dévouement et l'activité déployée en faveur du mouvement ouvrier.

Franz Reichmann a servi la cause ouvrière dès son plus jeune âge. A peine eut-il terminé ses quatre ans d'apprentissage dans la menuiserie, qu'il devint membre de sa fédération dont il fait partie depuis 37 ans sans interruption. Le 14 mai 1898 il termine son apprentissage et en juillet déjà il se met en route, et nous le trouvons une première fois à Mannheim travaillant comme menuisier. Mais le jeune homme ne se plaisait pas longtemps au même endroit. Il traversa l'Allemagne en tous sens, le plus souvent à pied, pour apprendre à connaître le pays et ses habitants et pour se perfectionner dans son métier. C'est en 1902 qu'il vint pour la première fois en Suisse et trouva de l'occupation à Flawil. Son passage comme membre de la fédération allemande dans la fédération suisse des ouvriers du bois est inscrit dans son livret à la date du 1^{er} octobre 1902. Il ne resta pas longtemps en Suisse occidentale. Il possédait la langue allemande à fond et désirait vivement apprendre le français. Il se rendit donc à Montreux et à Genève mettant ses loisirs à profit pour s'initier à la belle langue de Voltaire. Pourvu de connaissances linguistiques élémentaires, il parcourut le Sud de la France et l'Italie.

En automne 1904, il partit de Genève pour entreprendre son voyage en Orient. En qualité de manœuvre, il visita la Grèce, l'Égypte, la Palestine et revint par la Turquie, la Roumanie et l'Autriche-Hongrie. Quelle joie brille dans les yeux de Franz Reichmann lorsque, entouré de ses amis, il évoque les souvenirs de ses randonnées et étale les trésors remportés.

En 1907, mûri par les voyages, Franz Reichmann s'établit à Zurich. L'activité infatigable et le zèle qu'il déploya dans le mouvement ouvrier zurichois lui créèrent de nombreux amis, et des ennemis également.

Il connaissait une bonne partie de la terre; il avait fait maintes expériences et savait ce qui faisait défaut à la classe ouvrière. Il exprima ses convictions sans ambage. Rien ne fut de trop pour le bien de son organisation. Il n'est pas un poste dans le mouvement syndical qu'il n'ait occupé, soit comme délégué d'atelier, jusqu'à la fonction de président. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ne jouisse pas d'une très grande sympathie dans les milieux patronaux.

Le 1^{er} août 1910, il fut nommé secrétaire local des ouvriers sur bois de Zurich. C'était à une période de pleine dépression. A Zurich, les mouvements se succédaient sans répit. A ce moment-là, les syndicats luttèrent pour la réduction de la durée du travail. Mais d'autres revendications, plus modestes et tout à fait justifiées, posées par la classe ouvrière, étaient repoussées par le

patronat, et souvent il fallait faire grève durant des semaines pour obtenir le plus petit résultat.

L'activité pleine de succès que déploya Franz Reichmann à Zurich attira l'attention des autorités de la fédération qui le nommèrent secrétaire central le 1^{er} août 1912. Dans son nouveau poste, il travailla de toutes ses forces à la réalisation de tâches importantes. Il se trouvait pleinement dans son élément. A part la conduite de mouvements très nombreux et fréquents, qui souvent duraient plusieurs mois, à part la rédaction du journal de la fédération et les nombreuses conférences qu'il avait à donner, il trouva encore le temps de se vouer à la question de la fusion des diverses organisations de l'industrie du bâtiment. A ce moment-là, la fédération des ouvriers du bois comptait 6800 membres. L'industrie du bâtiment comprenait encore les fédérations centrales des peintres et gypseurs, des maçons et des manœuvres, des ouvriers de la pierre et des charpentiers. Ces fédérations formaient un total de 15,000 membres. Franz Reichmann considérait qu'il était de son devoir de travailler avant tout à la fusion de ces diverses organisations afin d'augmenter leur capacité de résistance. Après de longues années d'efforts et de négociations interminables, il parvint enfin, en 1922, à mettre à exécution son projet de fusion de la Fédération des ouvriers du bois avec celles de l'industrie du bâtiment. Le premier numéro du journal « L'ouvrier du bois et du bâtiment » parut le 4 juillet 1922 comme organe unique de la nouvelle Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment. En termes concis, le camarade Reichmann y esquissa la naissance de la nouvelle organisation. Cette dernière comptait au total 15,232 membres; en 1933 elle atteignit le chiffre de 42,000 membres. A part les tâches qui lui incombaient en qualité de secrétaire central et de rédacteur, le camarade Reichmann eut encore à fonctionner comme chef de bureau de l'administration centrale, laquelle occupe actuellement 20 personnes.

Malgré le travail intense nécessité par son poste, Franz Reichmann travailla à la publication de nombreuses brochures. Depuis 10 ans il fait en outre partie du comité de l'Union syndicale suisse. Il est en outre représentant de la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment dans le Conseil d'administration de la Caisse nationale suisse d'assurance contre les accidents. Il travaille particulièrement au développement du service de prévention des accidents, question à laquelle il a toujours voué toute son attention. De plus, il est membre de la Commission fédérale des fabriques.

Il semble qu'une telle somme de travail devrait avoir en peu de temps raison d'un homme. Or, il n'en est rien pour Franz Reichmann qui, au contraire, ne s'est jamais senti autant d'ardeur au travail qu'en ces temps troublés. Les années n'ont pas été sans laisser de traces, mais c'est néanmoins sain de corps et d'esprit que Franz Reichmann travaille encore ardemment à l'élaboration de grands projets de lutte pour le bien de la classe ouvrière. Sa capacité de travail extraordinaire alliée à la bonne humeur lui permettent de surmonter aisément toutes les difficultés.

En le remerciant pour tout ce qu'il fait pour la cause ouvrière, nous nous en voudrions de ne pas adresser toute notre gratitude à sa compagne pour son dévouement et pour avoir su embellir les heures que notre ami a consacré à la famille en renforçant ainsi son courage et sa volonté. Nous sommes heureux de savoir Franz Reichmann parmi nous, avec toute son ardeur et sa foi dans l'avenir. C'est pour nous une grande joie de le savoir, précisément en ces temps difficiles, à la tête de sa fédération et nous lui souhaitons plein succès pour l'avenir également.

M. M.